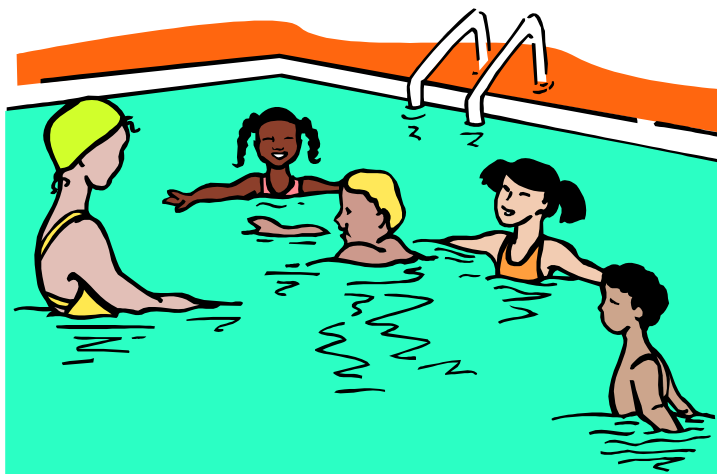


POLITIQUE ACADÉMIQUE DE LA NATATION

MISE EN ŒUVRE DÉPARTEMENTALE DANS LE PREMIER DEGRÉ

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET ANALYSE DES PRATIQUES

2013-2014



Service EPS premier degré

Les conseillers pédagogiques départementaux EPS

Les conseillers pédagogiques de circonscription EPS

Cité administrative
20, Quai Hippolyte Rossignol
77010 Melun Cedex

LA MISE EN ŒUVRE DÉPARTEMENTALE

1. Rappel historique

La politique mise en place en Seine et Marne depuis 2001, en association avec le Conseil Général de Seine et Marne, concernait le premier degré et le second degré.

Les objectifs étaient :

- à l'école primaire, pour un cursus de 45 séances en CP, CE1 et CE2
 - la réussite de tous les élèves au Test 2 et
 - la réussite du plus grand nombre au Test 3
- au collège, pour un cursus de 20 séances, à l'issue de la classe de 6^{ème}
 - la réussite de tous les élèves au Test 3 (50 mètres)

2. Pour le 1^{er} degré : la nouvelle politique depuis septembre 2009

Elle s'appuie sur l'analyse des résultats précédents et **s'inscrit dans une harmonisation académique des tests et des objectifs de la natation dans le 1^{er} degré en liaison avec les évaluations natation au collège.**

Les objectifs sur la base des nouveaux tests

- en CE1
 - **la réussite de tous les élèves au Test 1**
 - la réussite du plus grand nombre au Test 2
- en CM2
 - **la réussite de tous les élèves au Test 2**
 - la réussite du plus grand nombre au Test 3

La fréquentation en Seine-et-Marne

- **45 séances** réparties en :
 - 15 séances en CP
 - 15 séances au CE1
 - 7 séances en CE2
 - 8 séances en CM2
 - les CLIS font partie des priorités

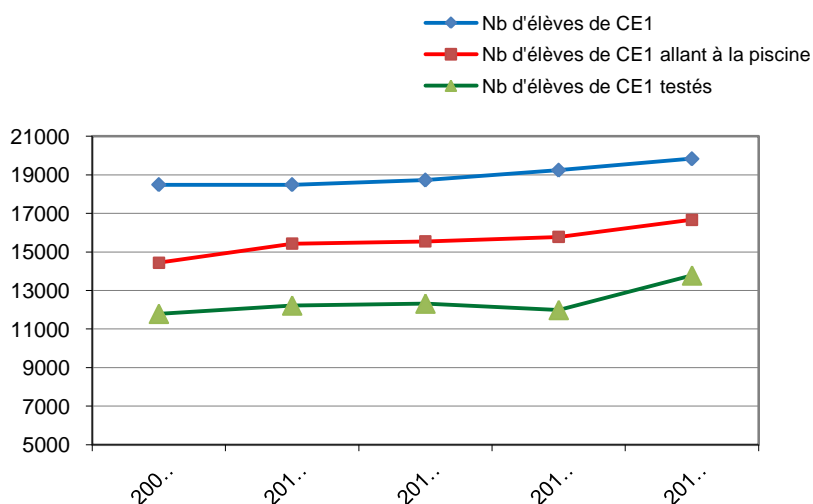
LA FRÉQUENTATION DES PISCINES

1. En CE1

2012-13	Nombre d'élèves de CE1	Nombre d'élèves de CE1 fréquentant la piscine	Nombre d'élèves de CE1 testés *
Nombre	19836	16665	13782
TOTAL en %	100%	84% (82% en 2012-2013)	69.5%* (62.3% en 2012-2013)

* Il s'agit des élèves dont les résultats ont été communiqués aux circonscriptions.

2. Historique de fréquentation pour les CE1 en nombre d'élèves

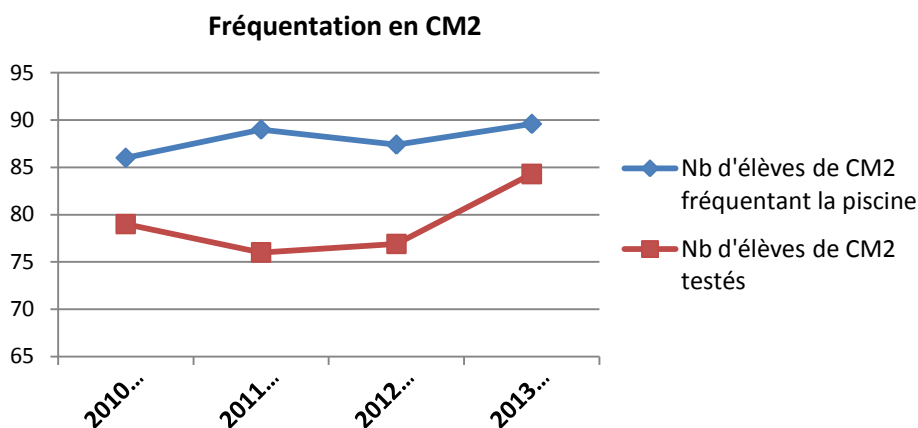


3. En CM2

2013-2014	Nombre d'élèves de CM2	Nombre d'élèves de CM2 fréquentant la piscine	Nombre d'élèves de CM2 testés
Nombre d'élèves	18022	16153	15198
TOTAL %	100%	89.6% (87.4% en 2012-2013)	84.3%* (76.9% en 2012-2013)

* Il s'agit des élèves dont les résultats ont été communiqués aux circonscriptions.

4. Historique de fréquentation des CM2 en %



LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR NOMBRE DE SÉANCES

Nombre de séances jusqu'en CE1	Moyenne du nombre de séances	Nombre d'élèves concernés	En % d'élèves fréquentant les piscines
Inférieur à 25	17	7319	44% (44% en 2012-13) (36% en 2011-12)
Entre 25 et 35 Cursus départemental	30	7306	44% (42% en 2012-13) (51% en 2011-12)
Supérieur à 35	46	2040	12% (14% en 2012-2013) (13 % en 2011-12)

Nombre de séances jusqu'en CM2	Moyenne du nombre de séances	Nombre d'élève concernés	En % d'élèves fréquentant les piscines
Inférieur à 40	23	4931	31% (33% en 2012-2013)
Entre 40 et 50 Cursus départemental	44	6754	42% (37% en 2012-2013)
Supérieur à 50	68	4468	28% (29% en 2012-2013)

Bilan

- Bien que chaque année, les circonscriptions rencontrent des difficultés pour obtenir des écoles les résultats aux tests, il faut remarquer cette année **une augmentation notable des retours des tests tant en CE1 qu'en CM2**. Le pourcentage des retours est supérieur pour les CM2 certainement du fait de l'obligation de renseigner le document de liaison école-collège.
- **La natation est enseignée à quasiment 90% des élèves de CM2**. Ce pourcentage rend compte d'une optimisation des créneaux disponibles.
- **En 2011-2012 le nombre d'élèves de cycle 2 bénéficiant d'un cursus de 25 à 35 séances a baissé. Depuis il est resté stable**. Cette diminution peut s'expliquer à la fois par le souci des communes de diminuer leurs engagements financiers mais aussi par le nombre progressivement croissant d'élèves fréquentant les piscines pour un nombre de créneaux disponibles relativement stable.
- **La sur-fréquentation de certaines écoles (cf annexe 1)**
 - 87 écoles ont plus de 67 séances
 - Au-delà de 67, se sont principalement dix piscines qui sont concernées.
 - Cette sur-fréquentation pose trois problèmes :
 1. Au-delà de 67 séances la plus value n'est pas significative en termes de résultats donc peu utile.
 2. Considérant qu'un créneau piscine de 30' peut nécessiter un temps total de deux heures, du CP au CM2 les élèves concernés passent un temps consacré à la natation que l'on peut qualifier de chronophage par rapport aux autres apprentissages.
 3. La limitation de l'accès des piscines aux autres écoles et aux collèges.

- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui conduit souvent à supprimer le dernier créneau piscine de l'après midi pourrait dans ces cas de figure **accélérer les régulations engagées** entre les communes et les inspections.

LES TESTS

1. Définition des trois tests

Les tests depuis 2009-2010 (programmes de 2008)		
Test 1	Test 2 (1^{ier} degré du savoir nager collège)	Test 3
<ul style="list-style-type: none"> • Sauter • Remonter passivement • S'immerger à l'aide de la perche ou de la cage pour remonter un objet (1,20m à 1,50m) <i>Un bref temps de repos en tenant le bord</i> • Se déplacer 10m (ventral et/ou dorsal) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sauter • Revenir à la surface et s'immerger pour passer sous un obstacle flottant (ligne d'eau) • Se déplacer 20m (10m sur le ventre, 10m sur le dos) • Réaliser un surplace de 5s à 10s (tête hors de l'eau) • S'immerger à nouveau pour passer sous un obstacle flottant (ligne d'eau) 	<ul style="list-style-type: none"> • Plonger (entrer par la tête) • Se déplacer 50m (25m en ventral et 25m en dorsal sans interruption) • Maintenir un surplace tête hors de l'eau de 10s • Réaliser un plongeon canard pour remonter un objet immergé (1,50m)

2. Les tests

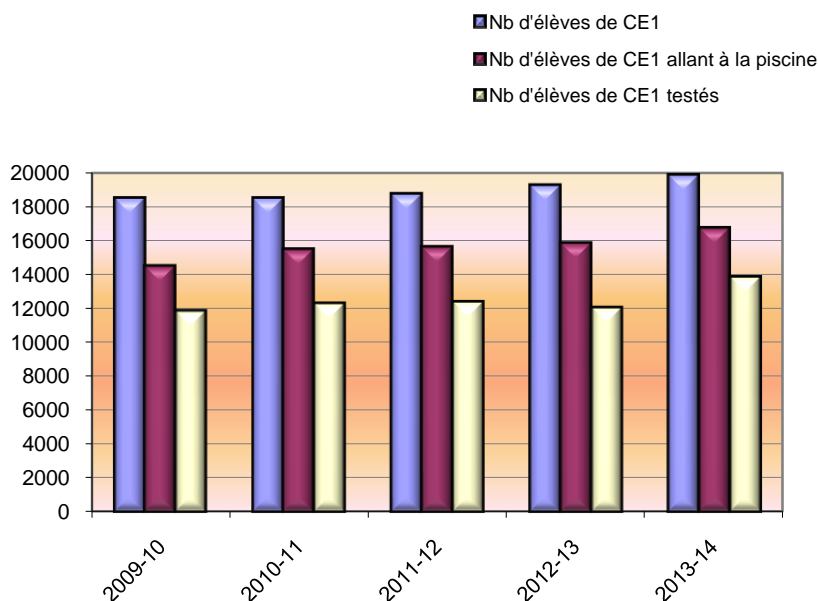
- **Les tests s'adossent aux programmes du premier degré tout en intégrant pour le test 2 le « premier degré du savoir nager » collège** (évaluation du palier 3 du socle commun) afin d'éviter deux tests différents entre la fin du CM2 et la classe de 6^{ème}.
- **Le test 1** représente l'aboutissement d'une « **familiarisation** » permettant à l'élève d'être en sécurité sans matériel dans des conditions simples et de se sentir en confiance dans le milieu aquatique.
- **Le test 2** correspond à la fois aux programmes de l'école au cycle 3 et au palier 3 du socle commun du collège. Il est peu exigeant sur l'immersion en profondeur mais il vise la maîtrise d'un déplacement ventral et dorsal horizontal, palier nécessaire pour aborder ensuite les nages codifiées. Il s'agit d'un **savoir nager sécuritaire en milieu stable**.
- **Le test 3** permet dans le premier degré de fixer un repère aux élèves pour continuer à progresser au-delà du test 2 (53% le réussissent en CM2). Au collège, il est un **indicateur de début de maîtrise de deux nages codifiées**.

LES RÉSULTATS AUX TESTS EN CE1

1. Année 2013-2014

Nombre d'élèves ayant passé les tests	TEST 1	TEST 2
	Réussite	Réussite
13782	8299	5081
100%	60,2% 57,6% en 2012-13 (54% en 2011-12)	36,9% (33,1% en 2012-2013) (31% en 2011-12)

2. Historique en CE1 depuis 2009



3. Bilan

Le test 1.

- Un taux de réussite en augmentation progressive au cours des trois dernières années.
- Pour autant les pratiques d'enseignement sont à interroger quant à la possibilité de faire parvenir un plus grand nombre d'élèves à la réussite du test à l'issue de 30 séances car **la réussite au test ne dépasse pas les 60%** (cf Analyse des pratiques).

Le test 2.

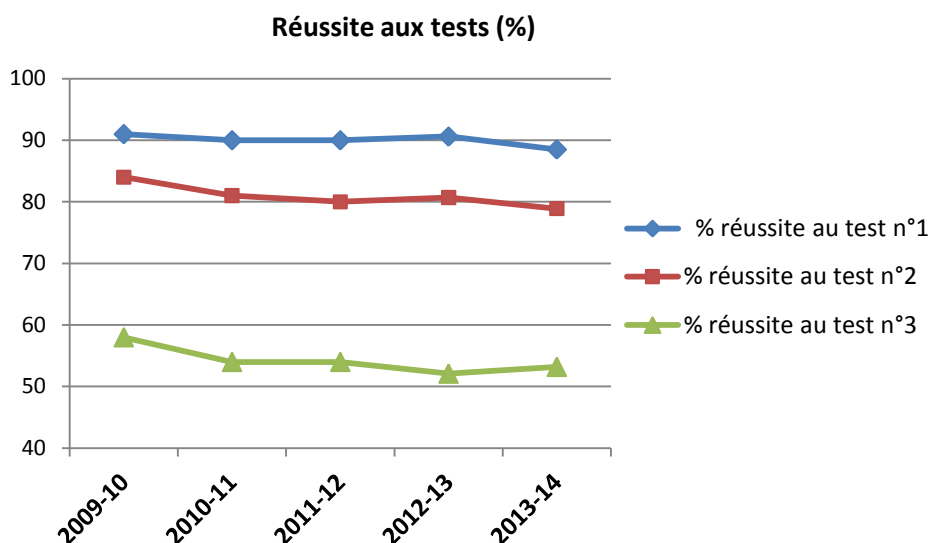
- .Là aussi les résultats sont en hausse.

LES RÉSULTATS AUX TESTS EN CM2

1. Année 2013-2014

Nombre d'élèves de CM2 ayant passé les tests	TEST 1	TEST 2 « savoir nager 1 » collège	TEST 3
	Réussite	Réussite	Réussite
15198	13450	11990	8086
100%	89% (91% en 2012-2013)	79% (81% en 2012-13)	53% (54% en 2012-13)

2. Historique



3. Bilan

- **Les réussites sont en augmentation importante entre le CE1 et le CM2.**
 - de 30 % pour le test 1
 - de 42 % pour le test 2
- Une fois les groupes de niveau constitués, les efforts portent sur les élèves qui maîtrisent le moins le milieu aquatique, en sachant qu'en CM2 ce sont plutôt les BEESAN qui prennent en charge ces groupes.
- Evolution des résultats par piscine (cf annexe 2)

L'ANALYSE DES PRATIQUES

1. Au cycle 2

- Sur la base des résultats détaillés envoyés par les écoles, l'analyse fait apparaître pour un même pourcentage, des **échecs concentrés selon les piscines, sur l'immersion ou sur le déplacement** montrant ainsi le rôle primordial des enseignants (MNS ou professeurs des écoles) dans l'acquisition des compétences des élèves et de leurs réussites.
- Très souvent les déplacements avec du matériel sont privilégiés au détriment de son abandon. Les élèves passent de la tenue de la frite à celle de la planche sans acquérir au passage une autonomie « sécuritaire » sur une courte distance.
- Les acquisitions dans le domaine de l'immersion et de la flottaison, faute d'être insuffisamment abordées dans le grand bain, ne permettent pas la prise de conscience « sécuritaire » de sa flottabilité ni la maîtrise d'une apnée prolongée nécessaire à la position statique horizontale ventrale (étoile ventrale) préalable à un déplacement efficace.
- Tous ces points sont régulièrement vus par les CPC et les CPD lors des réactualisations des projets piscines et lors des visites pédagogiques avec les nouveaux intervenants.

2. Au cycle 3

- Le taux de réussite départemental important aux tests en CM2 ne doit pas faire oublier les grandes **disparités** entre les écoles parfois d'une même commune dans une même piscine, montrant le rôle joué par les familles dans cette adaptation au milieu aquatique.

- La liaison avec le second degré issue de la politique académique, s'articule autour d'un test commun : le « **test 2** » pour le premier degré qui est le « **savoir nager 1** » du collège. Autour de ce test **deux problèmes perdurent** :
 - Bien que les résultats aux tests soient renseignés par les écoles sur le document de liaison école collège, une grande majorité des élèves de 6^{ième} sont testés en début d'année.
 - Une distorsion existe entre le 1^{ier} et le 2nd quant aux compétences attendues au test 2. Les enseignants d'EPS du collège attendent une nage codifiée là où l'école propose un « savoir nager sécuritaire », les nages codifiées étant abordées pour le test3.
 - Ce point met en évidence le permanent travail de liaison qui, au-delà des outils communs (test 2 et projet départemental natation 77), renvoie aux représentations de chacun en regard de sa population d'élèves.

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Conformément à la circulaire départementale de mai 2012, les moyens énoncés ont été mis progressivement en œuvre.

Favoriser l'extension et l'efficacité des pratiques d'enseignement

- **Un projet départemental** a été élaboré en 2009-2010 par un groupe constitué de CPC EPS, de professeurs d'EPS et de BEESAN. Il propose des repères pour élaborer les projets ainsi qu'un répertoire de compétences et de situations d'apprentissage en référence aux trois tests. Il devrait permettre aussi une meilleure continuité des apprentissages entre l'école et le collège. Il est disponible sur les sites de la Direction des services départementaux de l'Education nationale et du Rectorat.
- Depuis 2009, **tous les projets des piscines ont été progressivement réactualisés** dans le cadre des trois tests académiques du premier degré. Le projet départemental a servi de cadre et de support.
- Les conditions d'enseignement s'améliorent progressivement pour les élèves débutants, grâce à **la prise en charge d'un groupe supplémentaire par le professeur des écoles** dans les piscines où l'encadrement était assuré uniquement par les BEESAN.
- A l'issue des 8 séances en CM2, l'incorporation des élèves encore débutants dans les classes de CP, CE de leur école qui se rendent à la piscine au second semestre reste peu développée bien que d'une grande efficacité.
- La durée minimale des séances tend vers 35 minutes.

Favoriser l'efficacité de l'accueil des élèves par l'organisation des plannings

- **Deux séances par semaine** :
L'expérimentation des cycles pour les CM2 sous la forme de deux séances par semaine est en augmentation. Les résultats de ce dispositif sont probants quant aux progrès des élèves. Cette piste est aussi abordée en CP pour les premières séances. Il est à noter que cette organisation est préconisée dans la circulaire natation de juillet 2011.
- **Une seule classe en CP** :
Lorsque, tout en respectant les normes d'accueil, le nombre d'élèves est important en regard de la surface du bassin de certaines piscines, l'expérience est tentée de n'accueillir qu'une seule classe au lieu de deux, sur une période plus courte mais dans de meilleures conditions. Cette solution est plutôt envisagée pour les classes de CP aux nombreux élèves débutants.

Renforcer le suivi des élèves

- Les classes de CM2 viennent au premier semestre et sont testées au plus tard en février afin de **renseigner le document de synthèse des commissions d'harmonisation CM2 / 6^{ème}** ainsi que le livret de compétences de l'élève.
- Une analyse de ces résultats est transmise aux écoles et aux piscines par les circonscriptions afin d'apporter localement des améliorations. Dans les piscines, ces informations sont souvent connues uniquement des directeurs.

Accompagner et former les professeurs des écoles

- **Dans 90% des piscines, les professeurs des écoles encadrent un groupe.**
- Des formations sont systématiquement assurées aux professeurs des écoles encadrant pour la première fois des groupes à la piscine, aux professeurs stagiaires et aux NT1.

CONCLUSIONS

- **La politique natation permet d'optimiser l'accueil des scolaires du premier degré sur la base de 45 séances tout en permettant un accès aux piscines des élèves du second degré.**
- **Une plus grande liaison s'est mise en place progressivement entre l'école et le collège :**

Au fil des années, l'ensemble du dispositif évolue, les différents acteurs cherchant à améliorer l'accueil des élèves et les pratiques d'enseignement.

Les acteurs de cette politique :

- *Les professeurs des écoles et les BEESAN qui encadrent les élèves.*
- *Les directeurs de piscine qui organisent les plannings avec les CPC EPS.*
- *Le groupe départementale EPS qui recueille, traite les résultats et assure les formations.*
- *Les inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré qui soutiennent cette politique.*
- *Les IA IPR et le conseiller technique 2nd degré qui permettent une meilleure liaison avec le collège.*
- *Les mairies qui engagent des moyens financiers et le Conseil Général qui a permis d'impulser cette action d'envergure.*
- *La Directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale qui est engagée sur la mise en œuvre de l'éducation physique dans toutes ses composantes.*

Les conseillers pédagogiques départementaux EPS
De Seine et Marne